



N°130

CIRCULAIRE CAOUTCHOUC

Le 20 mars 2014

Négociation salariale : une comédie... Dramatique pour les salariés de la Branche Acte 2

La Chambre Patronale a, une nouvelle fois, fait preuve de peu d'intérêt pour les salariés de notre branche.

Lors de la réunion qui s'est tenue le mercredi 19 mars 2014 pour la révision des salaires minima de branche, nous avons eu droit à un simulacre de négociation.

En effet, le SNCP, qui nous avait transmis sa proposition par mail, n'a retenu aucune proposition des Organisations Syndicales de salariés faites lors du tour de table et s'est contenté de nous faire une explication de texte sur la non compétitivité des entreprises en France.

Comme si les salariés français étaient responsables de ça !

Ce ne sont pas les salariés qui ont bénéficié des milliards d'exonérations de charges patronales depuis 1991, mais bien les entreprises qui se sont gavées sans pour autant créer des emplois et bien au contraire s'approprient ces sommes pour financer leurs PSE.

Encore une fois la grille des salaires minima de branche va rester avec 4 coefficients sous le SMIC et certainement 2 supplémentaires en janvier 2015 avec la revalorisation de celui-ci.

Pour FORCE OUVRIERE, le comportement de la Chambre Patronale est tout simplement inadmissible et nous allons en référer à la Direction Générale du Travail, qui espérons le, prendra ses responsabilités en obligeant les patrons de notre branche à faire de réelles négociations salariales avec des propositions dignes de ce nom.

Propositions « indécentes » de la Chambre Patronale :

- Coefficient 130 revalorisé à 1446 €, soit 62 « pouillemes » d'euros au-dessus du SMIC (ce qui n'est qu'une juste remise en conformité de la loi)
- Des revalorisations des autres coefficients faites avec 3 dés style « 421 » sans pouvoir expliqué la méthodologie
- Pas de revalorisation de la valeur du point servant au calcul de la prime d'ancienneté
- Et pour les ingénieurs et cadres une Rémunération Annuelle Garantie, qui rappelons le, englobe tous les éléments de salaires y compris les primes diverses et variées ainsi que le 13ème mois

Toutes les Organisations Syndicales de salariés ont refusé en bloc cette proposition, qui est une injure envers les salariés de la branche du Caoutchouc, qui méritent mieux qu'une obole pour augmenter un pouvoir d'achat déjà en berne avec l'augmentation de tous les produits du quotidien y compris les « énergies ».

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 - ☎ : 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>